



Difficulté d'accès à legavox

Par **wolfram**, le **25/07/2012 à 15:11**

Bonjour,

Suivant votre conseil, j'ai essayé d'aller voir ce qu'il y avait sur le site LEGAVOX.

A contrario, je ne peux que vous féliciter pour la (relative) facilité de navigation sur experatoo et surtout sur l'accueil où on est de suite reconnu et appelé par so pseudo.

Je ne suis jamais arrivé à consulter legavox. J'ai d'abord essayé de m'inscrire et il m'a dit que qqun existait déjà avec les mêmes coordonnées et m'a refusé.

J'ai réattaqué. Pas moyen de savoir si j'étais reconnu et difficulté absolue pour consulter quoi que ce soit. Temps de réponse beaucoup trop longs.

Peut-être suis-je mauvais ????

Je vais essayer easydroit.

Meilleur souvenir.

Michel ALLIBERT

Par **wolfram**, le **26/07/2012 à 12:02**

De même, depuis votre site je suis allé sur easydroit.

La navigation n'y est pas plus facile que sur LEGAVOX pour trouver le forum de notre centre d'intérêt.

Si vous nous envoyez en galère comme ça est-ce pour nous montrer que experatoo est réellement convivial ???

Cordialement.

Michel

Par **Tisuisse**, le **06/08/2012 à 19:56**

Bonjour,

Par messagerie interne d'experatoo, adressez une demande directement à nos administrateurs, à l'intention du weeb-master. Je pense qu'ils vous aideront dans vos démarches mais soyez patient, c'est le mois d'août, les vacances, etc.

Par **wolfram**, le **10/08/2012 à 07:29**

Merci Tisuisse

Dans l'ignorance de la procédure pour accéder aux administrateurs d'experatoo, j'ai suivi la procédure habituelle, ne doutant pas que mon msg leur serait transmis.

En ce mois d'aout, j'ai globalement constaté qu'experatoo conservait un des meilleurs temps de réponse, alors que mon FAI Alice est très lent.

Cordialement à vous, même si, je le suppose, vous avez flingué un de mes messages.

Celui où je faisais un appel aux réponses sur les fausses déclarations à la Police judiciaire de lieu de naissance.

Cordialement, je le répète.

Michel

Par **Tisuisse**, le **10/08/2012 à 07:42**

Je n'ai pas touché à ce message. Je ne supprime que ceux qui font doublon ou ceux qui ne suivent pas les règles du forum (écriture e majuscule, utilisation du langage SMS, insultes, dénigrement de personnes physiques ou morales, publicité, création d'une nouvelle file alors

qu'il s'agit de la suite d'une file existence, ...) et, si votre message ne répond à aucune de ses situations, il doit encore être sur le site.